



Réforme du permis de conduire pour les jeunes

Actualité législative publié le **26/07/2019**, vu **1334 fois**, Auteur : [RAULINE Sven](#)

Conduire à 17 ans, c'est désormais possible. Grâce à cette réforme mise en vigueur il y a quelques jours, passer son permis de conduire devrait être plus rapide et moins cher.

Conduire à 17 ans, c'est désormais possible. Grâce à cette réforme mise en vigueur il y a quelques jours, passer son permis de conduire devrait être plus rapide et moins cher. Une bonne nouvelle pour tous les futurs conducteurs. Le gouvernement espère baisser de 30% le cout de l'examen qui culmine actuellement à environ 1800€ et de réduire les délais d'attente de passage à l'examen qui est environ de 60 jours minimum.

Concernant les jeunes ayant suivi la conduite accompagnée, ils peuvent désormais passer le permis de conduire à 17 ans et conduire en étant toutefois accompagné d'une personne ayant son permis. Globalement, les jeunes ayant effectué la conduite accompagnée réussissent mieux a l'examen (74.5% contre 57.7%) et réalisent donc une économie en évitant de devoir payer des heures supplémentaires pour repasser le permis.

D'autres réformes mises en vigueur devraient permettre de faciliter l'accès au permis de conduire.

[>>> SVEN RAULINE <<<<](#)